

5e RAPPORT MENSUEL
oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

sur mon activité dans les départements de
la Haute-Vienne et de l'Indre

a) Limoges. La Communauté israélite petit à petit se stabilise. Il n'y a plus eu de notable augmentation du fait que la Préfecture fait des difficultés aux nouveaux arrivés en matière d'allocation. La Communauté se compose à l'heure actuelle de quelque cent cinquante familles.

A l'occasion des fêtes de Pâque la Commission administrative a loué une salle de spectacle très vaste et a eu la satisfaction de voir une grande foule se presser aux offices dont l'éclat a été rehaussé par un chœur de chanteurs bénévoles. Pour les soirées pascals nous avons organisé un Séder public au Foyer féminin qui a eu un plein succès. Cent quarante personnes ont assisté au repas traditionnel que j'ai eu l'honneur de présider et l'atmosphère qui y a régné était telle que plus d'un malheureux dans l'assistance a eu la joie au coeur et a, pour un moment, oublié qu'il était une pauvre épave navigant au gré de l'implacable destinée. Encouragé par ce succès, nous avons décidé de créer ce que nous avons dénommé "Repas Familial". Plus de 30 malheureux viennent journellement prendre leur repas sain et abondant et si à la satisfaction immense que nous en retirons il se mêle une goutte d'amertume c'est bien parce que les fonds que des âmes généreuses nous ont concédés, sont sur le point de tarir.

Une autre innovation dans le domaine social c'est le bureau de placement. A une heure où les secours de Paris deviennent de plus en plus parcimonieux, il importe plus que jamais de procurer une occupation lucrative à tous les hommes et les femmes valides. Nous avons eu de notables résultats à enregistrer qui nous encouragent à aller de l'avant.

La jeunesse continue à s'organiser. Elle s'est constituée en un mouvement qui a pris le nom fier de Héatid "L'Avenir" et qui voit sa

plus noble tâche a être le pionnier de temps meilleurs. Ce mouvement comprend déjà plus de 80 membres divisés en plusieurs groupes et guidés par des chefs dévoués et valeureux. Afin d'approfondir le travail, on a créé des cours d'anglais et des réunions de travaux manuels. Les Ongé Sabbat sont toujours bien fréquentés et dénotent un esprit de camaraderie fort réjouissant.

Le bain rituel est achevé dans son gros oeuvre. D'ici quelques jours, il pourra être ouvert au public.

b) Départements: Le regroupement projeté depuis 5 mois est enfin réalisé. A cette place je rends hommage à M. le Préfet qui a bien voulu m'accorder toutes facilités pour mener à bien une tâche dure et parfois ingrate. La Commune de St. Jouvent, sise à 16 km de Limoges, a été désignée comme Commune d'accueil. Je n'ai eu qu'à me féliciter de la généreuse compréhension des autorités civiles de cette commune qui m'a mis en état d'y faire entrer, en attendant mieux, 12 familles isolées dans le reste du département, à la veille même de Pâque. Bien logées pour la plupart, ces familles sont pleines d'éloge pour l'accueil qu'ils ont trouvé et toutes s'estiment heureuses d'être enfin réunies après des mois d'isolement désespérant. Vendredi 2 mai une salle de prières a été inaugurée et c'est le ministre-officiant de Herrlisheim, M. Kaufmann, qui assume la charge des offices. Chaque famille est à même de vivre pour elle et a retrouvé ainsi le cadre familial qui dans la dispersion a si cruellement fait défaut. Je compte encore y faire entrer une dizaine de familles dont un médecin dès que les logements auront été mis en état. Il est réjouissant de noter au passage la magnifique et émouvante harmonie qui règne entre évacués et autochtones dont chacun s'efforce à l'envi, de rendre service. Malheureusement un décès est survenu. Mais juste ce triste incident a mis en relief la solidarité humaine: tous, sans distinction de croyance, se sont associés pour mener le deuil. Une heure plus tard une autre enterrement, d'une habitante de St. Jouvent a eu lieu. Nos coreligionnaires, spontanément, ont suivi le corbillard, marquant ainsi leur reconnaissance à la Commune d'accueil.

J'ai pu au cimetière, en quelques paroles bien senties, me faire l'interprète de ces sentiments qui ont trouvé plein écho dans les coeurs des valeureux citoyens de St. Jouvent.

A l'entrée de la fête de Pessach, tous les 2 départements ont eu leurs pains azymes. Près de 4.000 kgs ont été expédiés et les nombreuses lettres de remerciements m'ont prouvé combien notre travail a été apprécié. J'ai expédié en même temps près de 300 lettres pastorales qui elles aussi ont apaisé bien des nostalgies, atténué bien des sentiments amers. Une fois de plus je me permets à ce sujet de déplorer l'absence d'un journal juif en langue allemande - mes circulaires ont été rédigés en allemand - qui serait si utile moralement et qui offrirait un peu de réconfort religieux à nos coreligionnaires qui jadis en Alsace ont vécu dans des communautés, et en tire leurs forces spirituelles.

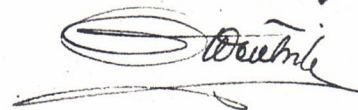
La Communauté de La Châtre va avoir incessamment son rabbin. Devant les difficultés qui se présentaient du fait que les évacués y résidant sont d'origine polonaise j'ai cru bien faire en faisant une demande à M. le Directeur des Cultes et à M. le Préfet de l'Indre pour que ceux-ci autorisent M. JAKOBOVITS, rabbin à Strasbourg, à prendre domicile à La Châtre. Le Consistoire lui non plus n'a pas fait d'objection. Je spécifie que la Communauté continuera à être administrée par mes soins. M. JAKOBOVITS sera uniquement mon suppléant, chargé de m'en référer, chaque fois qu'un problème de quelque envergure se posera. D'ailleurs c'est là bien la condition de l'autorisation obtenue des autorités compétentes. Il serait cependant souhaitable que le Consistoire du Bas-Rhin accordât une légère subvention si ce n'est qu'à titre symbolique. La Communauté s'est déclarée prêt à verser 150.- par mois. M. JAKOBOVITS assurera l'enseignement du Talmud, le ministre-officiant y résidant, n'étant pas à même de le dispenser.

Mlle FLEISCHER vient d'être chargé d'un cours d'enseignement religieux à St. Junien, localité sis à 38 km de Limoges. Elle s'y rend une fois

par semaine, mais jusqu'à présent elle n'a même pas touché ses frais de voyage qui s'élèvent à 227- pour chaque fois. Je ne crois pas que nous ayons le droit de mettre l'idéalisme sous quelque forme qu'il se présente, à une aussi onéreuse épreuve. Je prierai donc M. le Président du Consistoire de vouloir bien aviser.

La réquisition civile bat son plein à l'heure actuelle. S'il y a lieu de se féliciter d'un changement survenu dans un état de choses qui a trop longtemps duré, il faut par ailleurs déplorer que les réquisitions se fassent d'une manière assez inconsidérée. J'ai eu l'occasion de saisir de plusieurs doléances légitimes M. l'Inspecteur du Travail à Limoges qui a bien voulu se ranger à mon avis. On a par exemple pris un jeune homme de 19 ans, pourvu des deux baccalauréats, pour lui faire faire un travail de forçat. Il est obligé de décharger des barres de fer d'un poids de 150 kgs, travail si dur que M. l'Inspecteur lui-même a immédiatement rédigé une demande à son collègue de la Seine Inférieure pour le libérer. Il a été alors inscrit aux registres de candidatures pour l'enseignement primaire et dans quelques jours il aura une nomination comme instituteur, fonction plus adéquate à ses moyens.

Le Rabbin,



Limoges, le 5 Mai 1940.

Les sommes versées jusqu'à présent elle n'a même pas touché ses frais de